

Je voudrais déclarer de nouveau que je suis complètement d'accord avec l'amendement proposé par le très honorable chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker) et que je l'appuierai. L'amendement se lit comme suit:

Nous déplorons respectueusement que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures voulues pour porter immédiatement de \$75 à \$100 les pensions de tous les bénéficiaires de la loi sur la sécurité de la vieillesse.

Merci, monsieur l'Orateur.

M. Hugh Faulkner (Peterborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais m'associer à mes collègues députés pour offrir aux honorables représentants de Dollard (M. Goyer) et d'York-Scarborough (M. Stanbury) mes plus vives félicitations pour la tâche magnifique qu'ils ont accomplie en présentant et en appuyant cette motion. Si j'avais une critique à formuler, ce serait la suivante: par tant d'excellence ils ont rendu la tâche inutilement difficile pour ceux d'entre nous qui doivent suivre leur exemple.

[Français]

Monsieur le président, veuillez accepter mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux de succès, car devant vous s'ouvre une session où vous aurez un rôle délicat et important à jouer.

Le président est renommé pour être un homme impartial et juste, mais avec le peu d'expérience que j'ai dans la routine de cette enceinte, je dois ajouter que nous devrions aussi mentionner son besoin de patience et d'endurance.

Vous êtes, monsieur le président, parvenu à ce poste, hautement recommandé par tous les membres de cette Chambre.

C'est bien évident que cette admiration provient de l'impression que vous leur avez donnée durant la dernière session. Pour cette raison, j'ai extrêmement confiance que vous saurez bien diriger nos délibérations.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, chacun d'entre nous éprouve une affection particulière pour les gens de la circonscription qu'il représente, et je ne fais pas exception. Il m'est difficile de faire comprendre aux honorables représentants à quel point je suis fier et honoré d'être ici à titre de représentant élu de la population de la circonscription de Peterborough. Le seul désir qui m'anime, et c'est le cas, j'en suis sûr, de tous les autres représentants, c'est de servir avec dévouement, conformément à la noble tradition de service public que représente notre assemblée.

Mes deux prédécesseurs immédiats, MM. Walter Pitman et Fred Stenson, n'ont pas

ménagé leurs efforts pour servir leur circonscription. Ils comprenaient les besoins de leurs commettants et ils ont mis tout leur zèle et leur soin à les faire connaître à la Chambre. C'est ainsi que j'ai l'intention de m'acquitter de ces responsabilités qui sont maintenant les miennes.

Nouveau député, j'ai écouté attentivement les discours de ceux qui ont plus d'expérience que moi à la Chambre. Au cours des remarques préliminaires qu'il a faites avant d'entrer dans le vif de son brillant discours, le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a parlé d'efficacité ou plutôt du manque d'efficacité quand il s'agit des travaux de la Chambre. Il y a cinquante ans, monsieur l'Orateur, l'efficacité n'entraîne peut-être pas en ligne de compte. Le Parlement siégeait beaucoup moins longtemps, il avait moins de besogne et, détail encore plus important, il exerçait beaucoup moins d'influence sur les affaires de l'État et sur la vie des citoyens. Depuis les années 30, et surtout depuis la guerre, les travaux du Parlement ont pris une ampleur et une complexité sans précédent. Il doit prendre des décisions beaucoup plus importantes et qui ont des répercussions beaucoup plus vastes.

• (4.50 p.m.)

Voici le défi que nous devons relever aujourd'hui. Nous devons nous assurer que le Parlement est encore capable d'assumer efficacement ces responsabilités accrues. Comme le chef de l'opposition l'a signalé, personne ne peut nier que, fondamentalement, le rôle du Parlement est de protéger la liberté: la liberté de l'opposition de se renseigner, de critiquer et de s'opposer. Comme l'un des grands spécialistes du système parlementaire nous l'a rappelé, la fonction du Parlement n'est pas seulement d'adopter de bonnes lois, mais d'empêcher qu'on en adopte de mauvaises. Toutefois, cette liberté exige un sens plus poussé des responsabilités, une plus grande discrétion et une plus grande intelligence que jamais auparavant. On doit l'exercer à la lumière du grand nombre de mesures législatives dont la Chambre est saisie. Il n'y a presque pas d'article—et il y en a beaucoup—dans le discours du trône, qui ne soit important, voire urgent. En effet, nous nous trouvons en face d'un tel encombrement que la situation risque de s'aggraver, à moins d'être en mesure de prendre certaines initiatives avec célérité.

Nombreuses sont les tâches qui nous attendent, mais à mon avis, l'une des plus importantes serait de démontrer au grand public canadien, fort sceptique et désenchanté, que le Parlement peut encore être l'instrument